

CONSIGNES POUR REUSSIR SON PAIEMENT

Echec de validation des licences = Erreurs humaines dans la plupart des cas

↳ recherche + correction + validation manuelle par la FFGym = délai de validation

Quelques conseils pour éviter les erreurs :

Paiements par virement :

1. La saisie de la référence du virement est essentielle.

= code détecté automatiquement : une seule erreur de caractère invalide l'association.

Copier-coller scrupuleusement la référence du virement.

N'ajoutez / ne retirez aucun caractère au milieu de la référence.

Composition des références

	AFFILIATION	DECOMPTE
Format de référence	A XXXXXXXX	D XXXXXXXX 2024XXXXXX
Composition	A pour affiliation XXXXXXXX = n° affiliation sans point	D pour décompte (de licences) XXXXXXXX = n° affiliation sans point 2024 pour la saison (change chaque 1 ^{er} sept) XXXXX = n° de décompte (5 chiffres max)

2. Le montant saisi doit correspondre exactement au montant demandé.

- Ne pas faire 2 virements pour le même décompte
- Ne pas faire 1 virement pour plusieurs décomptes
- Ne pas faire 1 virement pour affiliation + décompte

En résumé : **1 décompte = 1 montant = 1 virement = 1 référence unique**

3. L'IBAN est spécifiquement dédié aux licences et affiliations :

FR76 3000 4029 9900 0102 9448 273 - code BIC (si demandé) : BNPAFRPPXXX

Paiements par CB :

1. Ne quittez pas l'écran de paiement trop rapidement : il faut être patient !

Laissez la transaction se dérouler jusqu'au bout :

Sur l'écran d'authentification de votre banque ne pas cliquer sur « retour à la boutique »

Attendre la mention « Paiement effectué avec succès »

- ➔ cliquez sur OK
- ➔ retour automatique sur FFGYM Licence
- ➔ le bouton « Payer » a disparu.

2. Votre carte ne doit pas être désactivée : un retrait en guichet ou un achat en boutique doit pouvoir résoudre le problème, sinon contactez votre banque.

4. Le plafond autorisé de la carte bancaire doit être suffisant : contactez votre banque pour le faire augmenter si nécessaire.

Attention : tout décompte supérieur à 15 000 € doit être réglé obligatoirement par virement bancaire.